

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS BIG BENNE CHALLENGE 2026 – FFS



Organisateur

La Fédération Française de Ski (FFS) organise le jeu concours « BIG BENNE CHALLENGE » dans le cadre de la campagne nationale de ramassage des déchets sauvages portée par l'association Mountain Riders.

Objectif

Ce challenge vise à mobiliser les clubs affiliés à la FFS autour d'actions concrètes de préservation de l'environnement en montagne, en encourageant la participation à des opérations de ramassage de déchets dans le cadre du dispositif Montagne Zéro Déchet.

Participants

Le jeu concours est ouvert à l'ensemble des clubs affiliés à la FFS.
La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Durée du concours

Le BIG BENNE CHALLENGE se déroule du **1^{er} avril au 30 septembre 2026** inclus.

Modalités de participation

Pour participer, les clubs doivent :

- S'inscrire via le formulaire dédié
- Organiser et/ou participer à une action de ramassage de déchets sauvages en station, en montagne ou ailleurs (le challenge prévoit en effet la participation de toutes les typologies de clubs pour ceux qui seraient éloignés des stations afin qu'ils puissent organiser ou participer par le biais du [world cleanup day](#), ou autre dispositif, à un ramassage qui ne se ferait pas en altitude).

- Justifier des éléments demandés pour valider un système de points

Système de points *

* visualisez en violet ci-dessous les éléments que nous récolterons pour valider vos points.

Les clubs cumulent des points selon les actions réalisées :

Actions principales :

- +50 pts : Impulser et organiser son propre ramassage (en station, en Montagne, ou ailleurs. **Nouvelle date à inscrire au calendrier de Montagne Zéro Déchet**)
- +30 pts : Rejoindre un ramassage organisé par un autre acteur (Esf, office du tourisme, remontées mécaniques, collectivités, associations, autres acteurs de territoire) sur une date existante. **Vérification auprès de l'organisateur.**
- +20 pts : participation de plusieurs clubs sur une même date **(fournir les noms des autres clubs participants)**
- +20 pts : photo la plus insolite **(fournir la photo qui sera départagée par un jury composé de trois services de la FFS)**
- +15 pts : communication avant et après l'événement, taguer les comptes de la FFS quand c'est possible. **Vérification sur vos réseaux.**
- +5 pts : par participant non licencié **(fournir la liste des noms des participants non licenciés)**
- +5 pts : par kilo de déchets collecté **(fournir la photo pour estimation)**
- +2 pts : par licencié participant **(fournir la liste des noms des participants licenciés)**

Bonus :

- +60 pts : Si votre club est en binôme sur un même lieu et date de ramassage avec un autre club de typologie différente (club de station avec club de plaine/citadin). [Voir la map des clubs.](#) **Vérification que le club binôme a bien participé.**
- +50 pts : Si d'autres acteurs de votre territoire participent au ramassage que votre club a impulsé (Esf, office du tourisme, remontées mécaniques, collectivités, associations, autres acteurs de territoire). **(fournir les noms des acteurs)**

- +40 pts : réalisation d'une caractérisation des déchets (vérification via Mountain Riders)
- +40 pts : participation au programme adopt'1 spot (vérification via Mountain Riders)
- +30 pts : signature de la charte Montagne Zéro Déchet (vérification via Mountain Riders)

Désignation des gagnants

Les clubs seront classés en fonction du nombre total de points cumulés pendant la durée du challenge.

En cas d'égalité, les organisateurs se réservent le droit de départager les participants selon l'impact global de l'action menée (mobilisation, qualité des initiatives, engagement territorial).

Dotations

1er prix :

- Jusqu'à 1000 € pour financer un projet RSO
- Une fresque de la montagne pour les licenciés
- Des lots upcyclés (partenaire 3e Manche)
- Une mise en avant sur les supports digitaux FFS

2e et 3e prix :

- Jusqu'à 600 € (2e) / jusqu'à 400 € (3e) pour un projet RSO
- Des lots upcyclés (partenaire 3e Manche)
- Une visibilité sur les supports digitaux FFS

Pour tous les clubs participants :

- Un badge numérique « Club engagé pour une montagne sans déchets »

Communication

En participant, les clubs autorisent la FFS à utiliser les photos, vidéos et contenus produits dans le cadre du challenge à des fins de communication (site web, réseaux

sociaux, supports promotionnels). Le club s'engage à s'assurer que les personnes présentes sur les contenus photos ou vidéos ont donné leur accord.

Responsabilité

La FFS ne saurait être tenue responsable en cas d'incident survenu lors des opérations de ramassage, qui restent sous la responsabilité des organisateurs locaux.

Acceptation du règlement

La participation au BIG BENNE CHALLENGE implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Données personnelles

Toutes les données personnelles utilisées dans le cadre de ce jeu leçon, uniquement à des fins de vérification et seront détruites immédiatement après cette vérification.

Contact

Pour toute question : Mélodie REYNAUD, mreynaud@ffs.fr